

# La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

**Insertions :** 1<sup>re</sup> page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2<sup>e</sup> page), 3 fr.; Chronique locale, 1 fr. 50; Réclames en 3<sup>e</sup> page, 1 fr.; en 4<sup>e</sup> page, 0 fr. 50; Petites ann., 0 fr. 25. — Abonnements et Apponees payables d'avance. Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

**Abonnements :** Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Étranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :  
TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS  
TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Secrétaire de la Rédaction : **J. VÉHEL**

LE PROTECTORAT MOURRA DU RAPT DES « PHOSPHATES TUNISIENS » DE KALAA-DJERDA

## LES INDIGÈNES ET LE 14 JUILLET

UN IMPOT SUR LES CINÉMAS

Les indigènes

et le 14 Juillet

Quelques-uns de nos confrères ont souligné avec satisfaction l'empressement des indigènes à pavoiser et à illuminer cette année à l'occasion du 14 juillet et la part importante qu'ils ont prise à nos réjouissances. Et ils ont voulu y voir l'attachement toujours plus sincère et plus grand, non pas peut-être à l'idée républicaine dont ils ne saisissent pas tous la portée, mais à la Nation protectrice qui est venue leur apporter, dans les plis de son drapeau, la sécurité, la civilisation, le bien-être sous toutes ses formes.

Certes, nous serions les derniers à nier que la France ait implanté ici un régime qui est, pour nos protégés, préférable sous plus d'un rapport, à celui qu'ils subissaient à l'époque du pouvoir beylical indépendant. Il y a aujourd'hui des ports assez bien aménagés, des routes, des écoles, etc., toutes choses qui n'existaient pas avant l'occupation française. La sécurité est peut-être meilleure en ce sens que s'il y a presque autant de crimes qu'autrefois, les coupables ne restent point comme jadis ignorés et impunis, coulant une vieillesse tranquille à l'abri des recherches policières.

Mais les caïds, cheïks, khalifats, etc. — à de rares et honorables exceptions près — sont-ils moins prévaricateurs qu'auparavant ? La sueur du burnous se pratique-t-elle plus rarement ? l'usure hideuse s'acharne-t-elle moins aujourd'hui sur le pauvre bédouin ?

Des faits qui se passent journellement et qui sont plus ou moins mentionnés par la presse, des scandales qui éclatent de temps à autre en découvrant de curieux pot-aux-roses, des livres courageux comme ceux de Vigné d'Octon signalent, hélas ! que, sous ce rapport, la situation des Tunisiens est restée identique, qu'elle paraît même plutôt pire, puisque les exactions et les iniquités actuelles s'accomplissent audacieusement à l'ombre du pavillon tricolore, qu'on semble ainsi entraîner dans une pseudo-complicité regrettable.

Et malheureusement, ainsi que nous l'avions dit plus d'une fois, l'impunité souvent accordée aux chefs indigènes malhonnêtes, a été une sorte d'encouragement aux yeux des nouveaux venus, et certains Français et même quelques étrangers ont voulu prendre part à la curée. C'est ainsi que nous avons assisté, entr'autres, au rapt fameux et scandaleux de Kalaa-Djerda, qui constitue une page honteuse dans l'histoire de notre Protectorat tunisien.

Soyez-en persuadés : les cinq cents Arabes victimes de cet audacieux coup de main n'ont pas ressenti le

moindre frisson de joie à l'occasion du 14 juillet. Ceux-là ont le cœur trop meurtri par la spoliation et les avanies, et surtout par la pénible surprise de voir la France — qu'on leur a dit juste et bonne — tolérer de pareils méfaits et tarder si longtemps à faire rendre gorge aux spoliateurs. Et quoique leur confiance en la justice française n'ait jamais été ébranlée, quoiqu'ils conservent toujours au fond du cœur l'espoir de rentrer au jour prochain en possession de leur bien, ceux-là ne se considèrent réellement comme fils adoptifs de la France que quand celle-ci leur apparaît comme la grande justicière et la véritable protectrice.

Quelle immense portée morale aura cet acte de simple équité, cette restitution à de malheureux autochtones de domaines qui leur appartiennent et qu'ils détiennent de leurs ancêtres depuis plusieurs générations ! Le jour où Kalaa, reprise à ses accapareurs, sera rendue à ses légitimes propriétaires, la télégraphie du désert, dont on sourit parfois mais qui existe bel et bien cependant, transmettra l'heureuse nouvelle d'un bout à l'autre de notre immense empire nord-africain, proclamant bien haut la justice et la générosité de la France, et cela nous assurera à jamais la sympathie de nos sujets musulmans.

Quand, d'autre part, — et en ce qui concerne plus particulièrement la Tunisie — la juridiction mahométane ne sera plus qu'un mauvais souvenir, la main-d'œuvre indigène sera préférée à la main-d'œuvre italienne, les grands chefs tunisiens seront mieux choisis et plus étroitement surveillés, l'usure plus vigoureusement traquée, quand une législation énergique empêchera le retour d'affaires semblables à celles de Kalaa-Djerda, ce jour-là nous serions sûrs du loyalisme vibrant de nos Tunisiens, nous aurions fait la conquête définitive de leur esprit et de leur cœur, nous aurions considérablement facilité le rapprochement entre leur race et la nôtre, et nous les verrions célébrer notre Fête Nationale avec d'autant plus d'unanimité et d'enthousiasme que c'est pour eux une façon de nous prouver leur réelle amitié et leur sincère gratitude.

JEAN-SANS-PEUR.

BILLET DE LA SEMAINE

**Les Israélites Tunisiens protestent contre la nomination de M. Arditti**

Une vive agitation règne chez nos concitoyens israélites à la suite de la nomination de M. Arditti (Raphaël), ancien grand-rabbin de Tlemcen, au poste de délégué auprès du Comité de Bienfaisance, en remplacement de M. Chemla, qui a pris sa retraite.

Nous n'avons pas pour habitu-

de, dans ce journal français et socialiste, de nous immiscer dans de pareilles questions. Néanmoins cette nomination a causé une telle stupeur et soulevé des protestations si véhémentes que nous ne pouvons nous empêcher d'en faire mention, persuadés que le Gouvernement saura s'enquêter d'un pareil mouvement et donner satisfaction dans la mesure du possible.

La nomination de M. Arditti est le bouleversement total des traditions jusqu'ici observées et le reniement de certains engagements pris par lettre, vis-à-vis de la Communauté juive, par M. Padoux, alors Secrétaire général, lors de la création de cette fonction en 1899.

Et d'abord, pourquoi est-on allé chercher, par delà des frontières, le Bulgare Arditti pour occuper ce poste important ? La Tunisie manque-t-elle d'hommes dignes d'être investis d'une pareille fonction ? ce serait lui faire injure que de le croire.

Ce balkanique rabbin, qui a été heureux tout à la fois d'acquiescer notre nationalité et de jeter son froc aux orties, pour obtenir la sinécure où il se prélassa, est, au surplus, fort antipathique à ses coreligionnaires. Mais ce n'est pas son cas particulier qui nous occupe, car, nommé pour une année, il serait facile, dans douze mois, de l'affecter à un autre service dans l'administration.

C'est une question de principe, et de principe rigoureusement suivi jusqu'à présent. Pourquoi un étranger, là où il faut absolument un enfant du pays ? Est-ce qu'aux Habous, le poste similaire est jamais confié à un ex-iman russe ou autrichien, à quelque originaire de l'Herzégovine ou du Turkestan ? La belle colère que cela provoquerait chez nos protégés musulmans !

Le Délégué à la Caisse de Bienfaisance est appelé, de par sa fonction très délicate, à connaître de bien douloureuses misères cachées, et les Tunisois iraient-ils, de gaieté de cœur, les confier à un étranger qui n'a ni leur mentalité ni leurs aspirations, qui n'a jamais partagé leur existence ni connu leurs besoins ?

Si les dossiers concernant la nomination du prédécesseur de M. Arditti avaient été consultés, si, selon l'habitude, les personnalités juives avaient été pressenties, la population ne se trouverait pas ainsi devant un fait accompli et le Comité de Bienfaisance ne se verrait pas dans la nécessité de récuser le nouveau fonctionnaire qui ne semble pas, tant s'en faut, the right man in the right place.

Nous comptons, du reste, revenir sur ces événements. Exprimez dès à présent l'espoir que l'honorable M. Blanc veuille bien donner satisfaction aux desiderata de nos concitoyens juifs.

LE SEMAINIER.

### NOS ÉCHOS

A LA RÉSIDENCE

M. Alapetite partira demain vendredi par le Carthage.

Il se rendra d'abord à Lyon où il fera un court séjour, avant d'aller à Paris s'occuper de certaines affaires dont la solution est pendante au Ministère des Affaires Étrangères.

CARNET BLEU

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Eva Duran-Angliviel, professeur à l'École Jules Ferry, sœur de notre excellent confrère et ami M. André Duran-Angliviel, rédacteur en chef de la *Dépêche Tunisienne*, avec M. Alexandre Fichet, artiste-peintre et professeur de dessin, président de l'*Essor*.

Nous adressons aux jeunes époux et à leurs familles nos vœux les meilleurs et nos bien sincères félicitations.

COMBINAISON BIEN TUNISIENNE

Ces choses-là ne se voient qu'en Tunisie où les capitalistes en voient de toutes les couleurs, dit le *Ruy-Blas* du 5 juillet. La Société de Sidi-Driss — que M. Abadie, ingénieur, proclamait une des plus importantes mines de plomb de la Régence et à laquelle la Compagnie Algérienne prêtait son concours pour l'émission de ses actions — cette Société se mettait, il y a quelques semaines à peine, en liquidation et nommait trois liquidateurs.

Que firent ceux-ci ? Ils adressèrent aussitôt aux actionnaires une circulaire leur proposant de réduire le capital de 1 million 1/2 à 500.000 francs et de le reporter au chiffre primitif par l'émission de 10.000 actions nouvelles privilégiées de 100 fr. libérables des trois quarts ou 750.000 fr. assez rapidement. Jusque là rien que d'ordinaire, mais voici ce qu'ils ont trouvé de mieux pour exciter les anciens actionnaires à continuer leur concours :

« Les 750.000 fr. fournis par les deux premiers versements serviront à payer les créanciers et à effectuer des recherches très complètes. »

Or, d'après un journal de Tunis, il y aurait pour 600.000 fr. de créances, ce qui ne laisserait que 150.000 fr. pour les recherches très complètes. On peut penser que les capitalistes à qui l'on s'adresse ne seront pas assez naïfs pour faire ainsi le jeu des créanciers de la Société : c'est bien assez de perdre les deux tiers de leur capital sans apporter encore tant d'argent, dont si peu serait employé à essayer de les tirer de la fâcheuse posture où ils se trouvent ? Très certainement, la Compagnie Algérienne elle-même ne pourrait — un peu tard — que les engager à s'abstenir.

LES CINÉMAS IMPOSÉS

Le bruit court que, après les vacances, le Gouvernement mettrait à l'étude un impôt sur les cinématographes, étant donné leur nombre toujours croissant en Tunisie.

Le Gouvernement se rendrait ainsi aux raisons qui militent en faveur de cet impôt et que nous avons longuement développées en une série d'articles qui eurent l'assentiment unanime de la population.

Un impôt frappant ces établissements, nous le répétons, serait bien accueilli par tous et permettrait de dégrever d'autre part plusieurs petits contribuables qui parviennent difficilement à gagner leur maigre existence.

UNE BONNE LEÇON

L'apathie des propriétaires tunisois à apporter les moindres et les plus urgentes réparations à leurs immeubles est bien connue. Tel laisse, malgré les avertissements les plus réitérés et les plus pressants, un mur qui incline d'une façon inquiétante crouler et ébranler d'inoffensifs passants ; tel autre laisse les cabinets déborder et empoisonner l'atmosphère déjà viciée d'appartements trop étroits, etc.

Aussi la population n'a-t-elle pas appris sans plaisir la condamnation sévère de cet insouciant et cupide propriétaire qui, sourd aux appels de ses locataires, laissa un balcon délabré s'écrouler un jour de

fête sur la foule amassée sur le trottoir et causer plusieurs accidents graves dont un mortel.

Cette sévérité bien justifiée de notre tribunal servira-t-elle de leçon aux « vautours » tunisiens ? C'est douteux, car leur cupidité est légendaire.

Aussi croyons-nous à la nécessité de créer, à la Municipalité, le poste d'inspecteur des immeubles, qui aurait pour mission de visiter toutes les maisons, de recueillir les doléances des locataires et de se rendre compte de visu de l'hygiène et de la solidité de certains bâtiments qui ne tiennent debout que par des prodiges d'équilibre.

Voilà, certes, une fonction contre laquelle personne ne recrierait — sauf peut-être les mauvais propriétaires.

PERQUISITION DANS UNE SOCIÉTÉ

M. Ricard, fils de l'ancien Garde des Sceaux, a déposé au Parquet de Lille une plainte contre la Société Pétrolière des Karpathes, dont le siège est à Lille. Selon M. Ricard, une hausse fictive aurait été provoquée sur les titres de la Société et les administrateurs auraient profité de cette hausse pour vendre dans des conditions avantageuses des titres dont ils étaient détenteurs.

Commis pour suivre cette affaire, M. le juge d'instruction Delalé s'est transporté au siège de la Société pétrolière des Karpathes, 8, rue Faidherbe, afin d'y procéder à une perquisition. Le magistrat était accompagné de M. Triaud, commissaire aux délégations judiciaires, et Desrumaux, expert comptable.

Dans les bureaux, M. Delalé trouva M. Mougeot, sénateur, intéressé dans la société, qui protesta énergiquement contre l'opération judiciaire et déclara s'y opposer. Mais le juge d'instruction passa outre. Il se fit remettre les livres et les titres, qui ont été soumis à l'examen de M. Desrumaux.

L'expert remettra sous peu son rapport.

À la Société des Karpathes, on déclara : « Nous n'avons pas à nous inquiéter de la plainte déposée par un porteur malheureux. C'est là une campagne systématique de dénigrement. L'expert a pu se rendre compte que tous les titres des administrateurs se trouvaient dans les coffres. Nous attendrons la fin de l'enquête afin de poursuivre à notre tour l'auteur de la plainte. »

PASSEZ L'ÉTÉ EN HAUTE-SAVOIE

jusqu'à fin septembre, pays admirable, et vous ne regretterez pas votre séjour en France.

Cure de lait, d'altitude, d'eau minérale. Pensions pour toutes les bourses. Habitants très accueillants. Excursions nombreuses, sur les lacs, sur les glaciers du Mont Blanc ou autres, le Voiron, le Salève, etc., etc.

Passer l'été en Haute-Savoie, c'est reprendre de la santé, des forces, de la vigueur pour affronter sans danger le climat débilitant de l'Afrique du Nord.

### L'Exposition de Lyon

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE)

Lyon, 2 juillet.

L'utilité des Expositions n'est plus à démontrer. Ces grandes foires internationales qui attirent des milliers de visiteurs pour étaler à leurs yeux ravies les dernières merveilles de la science, de l'industrie et de l'ingéniosité humaines sont apparemment les meilleures manifestations de la Civilisation, celles qui contribuent le plus peut-être au maintien de la paix entre les peuples, puisqu'elles leur apprennent à mieux s'étudier et à mieux se connaître sur un terrain vital : le terrain économique.

Ces belles manifestations symbolisent superbement le Progrès vers lequel l'Humanité est en marche constante et que rien ne saurait arrêter. Les expositions touchent, en effet, à toutes les branches de l'activité de

# Absinthe Supérieure PREMIER FILS

Agent général pour la Tunisie : Aug. DUCROS - Tunis

l'homme : elles sont à la fois scientifiques, commerciales, industrielles, agricoles, artistiques, etc., un véritable champ d'étude et de comparaison d'où ne peut jaillir que le perfectionnement, la prospérité, le bien-être, la sympathie réciproque.

Aucun homme, aucun parti, aucun peuple civilisé n'ont trouvé inutiles les Expositions ; tout le monde, au contraire, s'accorde à reconnaître hautement qu'avec elles la paix du monde s'affermait et qu'elles sont profitables à tous.

L'Exposition de Lyon, comme toute exposition qui se respecte, a été inaugurée sans être complètement achevée ; elle le sera dans quelques jours. On se souvient que l'Exposition de 1900 également, plus importante, certes, que celle-ci, a été inaugurée par le Président Loubet sans avoir été terminée, et le cortège officiel marchait parfois au milieu des plâtras où l'on avait avec peine frayé un chemin de fortune.

Au moment où nous arrivons, on nous apprend que la galerie de Nîmes a été brûlée. De pareils accidents sont inévitables et l'on n'a point souvenance d'une Exposition dans laquelle on n'ait pas fait « la part du feu ».

La deuxième ville de France a revêtu sa parure des grands jours. Partout, on a multiplié les drapeaux, les écussons, les oriflammes, les guirlandes, les ornements ; on a mis des corbeilles de plantes et de fleurs aux bords de gaz ; c'est une véritable féerie. Les rues Carnot, de la République sont illuminées à giorno tous les soirs. Les Lyonnais ont bien fait les choses, et n'était la cupidité des hôteliers, il n'y aurait que des éloges à décerner.

Vous ne pouvez, en effet, vous faire une idée de l'affluence considérable de visiteurs. Il y a un monde fou ; les diverses gares de Lyon sont encombrées de voyageurs ; il n'est pas jusqu'à la gare de Lyon-Perrache qui n'ait reçu sa parure ; elle en avait, du reste, grand besoin.

Ce grand mouvement de voyageurs a excité les appétits de MM. les hôteliers, d'ordinaire plus accueillants et cherchant à plumer moins leur clientèle, fut-elle exceptionnelle. Les moindres chambres dans des hôtels moyens, que l'on payait 4 à 6 fr. par jour (naturellement sans repas), se paient maintenant de 12 à 20 fr. par nuit. Les hôteliers ont triplé leurs prix et ils menacent de les augmenter encore. Quel appétit, messeigneurs !

Et l'on disait que M. Herriot, l'honorable maire de Lyon, qui a été la cheville ouvrière de cette grandiose manifestation, avait pris diverses mesures pour mettre un frein à de pareilles spéculations. Qu'est-ce que cela aurait été, grands dieux ! s'il n'avait pris aucune mesure ?

L'Exposition, nous le répétons, est fort belle et mérite une visite minutieuse qui offre le plus grand intérêt. Nous y avons rencontré beaucoup de Tunisiens parmi les visiteurs ; il y a également de nombreux exposants tunisiens.

Madame Alapetite, accompagnée de ses charmantes demoiselles et de M. Michel Alapetite, vient d'arriver à Lyon d'où, après une visite à l'Exposition, elle se rendra en Suisse. On nous dit que notre Résident général viendra également ici après la Fête Nationale avant d'aller à Paris pour solutionner diverses questions intéressant la Régence.

Le nombre de nos concitoyens qui viendront à Lyon pour l'Exposition, sera tous les jours plus élevé, ce qui n'est pas pour nous déplaire, l'Exposition, comme on dit vulgairement, « valant le dérangement ».

Mais nous ne saurions trop leur recommander de ne pas arriver sans s'être mis d'accord avec les hôteliers. Faute de cette précaution élémentaire, ils ne pourraient trouver de logement, même médiocre, qu'au prix de maintes difficultés et se verraient cruellement écorchés par d'inhumains hôteliers qui ne voient dans toute cette affaire qu'une source de profits véritablement exagérés. Pour éviter de tomber sous leurs fourches caudines, nos excellents concitoyens devraient, avant de prendre le Carthage ou le Manouba, s'assurer de pouvoir trouver à Lyon un gîte tant soit peu convenable à des prix acceptables. Dites-leur bien.

Lire LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE c'est s'instruire.

## Petit Larousse Bellotte, Roy-Yautey...

*Je continuerai donc aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, à débaler mon envoi au Concours du Bon Français, ouvert par Je Sais Tout, et pour lequel je n'ai pas décroché de prix, je vous ai déjà dit pourquoi :*

**BELLOTTE.** — Un de nos amis avait une mère fox qui lui donna un beau jour toute une portée de terriers. Fricquette, c'est le nom de la chienne, mit son monde à terre le jour fameux que Bellot décrochait sa sentence arbitraire de Kalaâ-Djerda sous les auspices du haut et pissant<sup>(1)</sup> seigneur de Vase-herr-Vase. Notre ami décide de donner à la plus laide des chiennes, par antithèse, le nom de Bellotte, tout comme Bellot de Djerda eût dû se nommer Laidot. Depuis ce baptême canin, il semble que toute chienne d'affaire devrait s'appeler une bellotte et tout mic-mar frauduleux un bellottage.

**ROY-YAUTEY.** — Ici, nous passons à un tout autre ordre de faits et de fantoches. Ce nom composé à la même assonance que « royauté » s'imposait à mon esprit curieux de néologismes laïques et nord-africains.

Les initiés y verraient tout de suite l'amalgame intime de deux noms bien connus, le second légèrement amputé de son L initiale : d'un côté le Roy qui a si longtemps secrété généralement le Gouvernement Tunisien, et qui bientôt ne secrétera plus, dans une retraite trop tardive, que ses rancunes rentrées et ses perclusions rhumatismales.

De l'autre côté, presque Lyautey, le Gouverneur général — ou le Général gouverneur, comme il vous plaira — qui a fait du Maroc le champ de ses exploits farouches et peu civils (ils sont, en effet, militaires), et dont l'autorité académique très constipée se traduit par une raideur affamée de suppositoires.

Donc, selon moi, Roy-Yautey devrait servir de terme générique apte à qualifier un acte gouvernemental de nature à provoquer les plus farouches holâ, soit par inertie rétrograde dans le genre Lyautey.

A bas la Roy-Yautey, Monsieur !  
PETIT-LAROUSSE.

(1) Voir le premier article dans notre avant-dernier numéro : Poubelle, Sihouette, Mougéotte.

(2) Typo, compose bien puissamment, et pas autre chose !

### Publicité anodine

## Les Petites Annonces

OU L'ON VERRA QUELQUES ATTESTATIONS SINCÈRES

### CE QUE DISENT LES EXPLOITÉS

La campagne que nous menons ici contre l'escroquerie aux petites annonces nous a valu force lettres d'encouragement. Nous remercions les camarades qui ont bien voulu mettre à notre disposition des documents irréfutables, grâce auxquels nous aurions pu « clouer le bec » aux annonceurs.

L'expérience de ces camarades, chèrement acquise, profitera aux travailleurs que nous voulons croire maintenant édifiés. La place nous manque pour insérer toutes les lettres reçues, bien qu'elles soient toutes intéressantes : Tel nous signale que, sur le point d'acheter une tricoteuse à « la Vigilante », il a eu la curiosité de se rendre chez les personnes dont se recommandait la maison, et qu'aucune d'elles n'habitait « pour le moment » à l'adresse indiquée. Tel autre nous dit avoir versé 3 francs, puis travaillé à raison de 2 sous l'heure, et reçu pour tout paiement la grosse somme de... un franc ! (une semaine d'ouvrage).

Du volumineux dossier que nos amis ont spontanément contribué à échauffer, et qui est une preuve nouvelle de la solidarité fraternelle qui unit tous les lecteurs de la *Bataille Syndicaliste*, nous extrayons la lettre suivante, riche de précisions :

Paris, le 19 mai 1914.

Camarade rédacteur,

Je ne puis m'empêcher de vous apporter les constatations que j'ai faites moi-même au sujet des petites annonces.

Combien de fois, en moi-même, me suis-je exaspérée de la complicité des grands quotidiens dans cette exploitation honteuse de l'ouvrier ! Je m'étonnais qu'une telle duperie fut permise et que ces mé-

mes journaux, qui font presque tous profession de philanthropie, ouvrent leurs portes aux dupes, car ce mot est le seul qui convienne. Je ne crois pas qu'il existe une de ces offres de travail à domicile qui soit honnête. Ecoutez plutôt :

Désireuse de me procurer un travail à domicile, je me suis adressée à plusieurs des adresses indiquées. D'abord à la maison Vernier Mollard, à Marseille, qui devait me procurer un travail rapportant 3 à 5 francs par jour — le premier chiffre m'aurait suffi. Mais on a commencé par me faire acheter la matière première d'une dentelle dont la rémunération ne me rapportait pas 0 fr. 10 de l'heure, quoique je sois assez habile ouvrière. Ensuite, j'ai essayé l'expérience avec une fabrique de tricots de Dijon : on me demanda d'envoyer 2 fr. 50 pour envoi d'échantillon ; je marchai, et reçus une brassière pour enfant du premier âge qui valait peut-être 0 fr. 95 dans le commerce. Le prix du travail était si minime que je n'essayai même pas l'entreprise.

Après, je m'adressai à une maison Putzy, à Maisons-Alfort, pour la confection d'une certaine dentelle genre Ténériffe, et envoyai 0 fr. 75 pour échantillon qui valait peut-être 0 fr. 10, un certain rond en fil ; pour commencer l'ouvrage, il fallait encore envoyer 3 fr. 75 pour matière première. Ne voulant pas recommencer l'expérience de Marseille, je mis mon rond avec la brassière et pensai à chercher autre chose.

J'écrivis alors à Paris, à une maison de publicité dont je ne me souviens pas du nom. Là, l'offre était mirobolante, on devait gagner au moins 5 fr. : je reçus une demande de 3 fr. 75 pour envoi du matériel.

J'envoyai les fonds, et ne reçus plus de nouvelles. J'écrivis une lettre menaçante, on me répondit que le petit colis était mis au chemin de fer, et que si je ne le recevais pas, c'est qu'il était probablement égaré et que, dans ce cas, la maison regretterait infiniment.

A ce moment, j'habitais la province. La supercherie était trop corsée et on se fichait trop de moi ; alors j'écrivis de nouveau et avais l'escroquerie maison que si je ne recevais pas le fameux colis ou le montant de mon envoi, j'allais me plaindre au commissaire de police de son quartier, ayant le talon du mandat. Le lendemain, les 3 fr. 75 m'étaient réexpédiés. On avait eu la frousse.

Tant était grande mon envie de travailler à domicile, que j'essayai encore d'une demande, mais bien décidée cette fois à ne pas me laisser rouler. J'écrivis à une autre maison de publicité. On me demanda encore 3 ou 4 francs pour le matériel ; mais c'était une lettre à entête superbe, où il était mentionné que la maison avait une succursale à Anvers et une à Irun (Espagne). (Elle n'en avait pas à Paris : c'est été trop facile de contrôler). J'allais marcher, car l'entête m'en imposait. Mais mise en défiance par ma précédente expérience, j'écrivis au maire d'Hendaye, lequel me répondit qu'il n'exista à Hendaye aucune maison du nom que je lui indiquais, mais qu'il avait appris qu'un individu logeant à Irun venait à Hendaye chercher à la poste restante les lettres et l'argent que les gogos lui envoyaient.

Là-dessus, dégoûtée pour toujours des petites annonces, je les ai laissées ; mais aujourd'hui je suis heureuse que le sympathique organe ouvrier que nous lisons chaque jour, mon mari et moi, mette en garde la classe ouvrière contre ces escroqueries et flétrisse les journaux qui leur ouvrent leurs colonnes. Comme toujours, c'est le trimeur qui paie. Depuis, je suis venue à Paris, et là aussi quand on descend à vous donner réellement du travail à domicile, l'exploitation est grande, mais que voulez-vous ! Il faut du pain, alors il faut marcher en attendant de pouvoir lutter. Je suis heureuse que vous dénonciez cette odieuse exploitation des petites annonces.

Recevez, etc.

M<sup>me</sup> P. M., rue d'Avron.

(La Bataille Syndicaliste)

## Lettre du Maroc

(De notre correspondant)

Casablanca, le 23 juin.

Il y a un an seulement, on pouvait donner entr'autres, comme argument contre l'avenir de Casablanca, l'isolement de celle-ci. Effectivement, il y avait cinq ou six automobiles faisant péniblement le service de Mazagan, Marrakesch ou Rabat, à des prix élevés, sur de mauvaises pistes. Aujourd'hui, plus de cent autos rayonnent autour de la ville, sur des routes ou pistes rectifiées et bien aménagées. Les prix des transports ont baissé de plus de la moitié. On va à Fez, Sétat, Mazagan, Rabat, Kénitra, Marrakech, etc., couramment et tous les jours.

Les services urbains se sont organisés, tout en étant encore un peu rudimentaires ; le prix en est minime et les voyageurs abondent. C'est peut-être ce qu'il y a de meilleur marché à Casablanca, avec le tabac et les allumettes.

Il faut signaler que la Compagnie

Marocaine vient de créer un service d'autobus journalier entre Casablanca et Fédalah, village situé à 20 kilomètres ; le voyage aller et retour coûte 10 francs.

Il n'en va pas de même des vivres et des loyers qui renchérissent tous les jours. Le goût du luxe envahit toutes les classes : les tailleurs chics font des affaires d'or ; les couturiers, modistes, chemisiers, spécialistes de tous les commerces sont déjà installés. La réclame s'y fait avec fracas : toutes les grandes marques françaises ont leurs affiches en bonne place. La publicité lumineuse se joint au concert ; c'est la grande ville qui s'organise ; les orchestres luttent de brio. Les cafés regorgent ; les banques arborent de grandes enseignes ; les boutiques anciennes font place à des magasins resplendissants, tant dans la vieille cité que dans la nouvelle. A mesure que les étages montent à vue d'œil, les rues se dessinent, la foule devient plus compacte et s'europeannise. On serait presque ridicule de ne pas être vêtu comme à Paris : si les Arabes ou les chameaux ne faisaient diversion sur cette foule, on ne se douterait point d'être en Afrique.

La toilette appelle la toilette ; le luxe appelle le luxe ; la propreté des Européens appellera, il faut l'espérer, celle des indigènes. Aussi, faut-il plaindre la naïveté de ceux qui, en France, croient qu'on habite un pays sauvage ; et combien y en a-t-il encore qui, ne lisant pas les journaux ou ne les croyant pas, se doutent peu qu'ici on peut vivre tout comme dans n'importe quelle autre ville importante, avec cette différence qu'on y dépense un peu plus.

L'effort financier est palpable, visible. Nous voyons surgir de terre de véritables monuments. Pour n'en signaler qu'un, nous citerons la construction d'un grand hôtel, véritable pendant de ceux qui existent sur les boulevards à Paris, en plein centre de la ville, à proximité du port, véritable caravansérail réunissant tout le confort moderne. Effort de capital et d'initiative privée, cela ajoute un fleuron de plus à l'œuvre grandiose déjà accomplie. Les voyageurs n'auront plus à subir les ennuis d'une chambre humide et malsaine, d'un lit aux ressorts plutôt fatigués. Ils auront salle de bain, fumoir, salons de lecture et de conversation, etc.

Finis les bouges infects où, à prix d'or, on ne pouvait trouver place ; les baraques, où ce qu'on appelait une cabine se payait 30 ou 40 fr. par mois ; les restaurants où l'on mangeait de la viande pourrie, du pain moisi et du vin à la cochenille ; divers arrêtés municipaux ont mis ordre à tout cela. S'ils pouvaient réduire les loyers comme ils ont amélioré les autres conditions de l'existence, ils seraient certains de la gratitude unanime. Réduits aussi les prix exorbitants des courses de voitures ou d'autos dans la ville ou la banlieue. La concurrence a tout ramené au point, et ce n'est pas fini.

L'hygiène devient une préoccupation constante et la santé publique s'en ressent avantageusement. Si des épidémies diverses sévissaient dans les rangs des indigènes, ou même dans certaines agglomérations d'Européens manquant le plus souvent d'hygiène élémentaire dans leur habitation ou sur leur personne, il est à remarquer que chez les Français, qui ont du confort chez eux et pratiquent la propreté, les maladies sont rares, dans ce pays qui a tout pour être sain : le voisinage de la mer, l'air pur, le soleil. Lorsque les égouts seront terminés, la voirie organisée ; quand l'eau vive circulera dans les rigoles, que plusieurs petites améliorations seront un fait accompli, Casablanca portera fièrement son nom, car elle sera vraiment la cité blanche resplendissant sous le beau soleil africain.

Au port, nuit et jour, des équipes poursuivent leur rude besogne ; la douane, mieux organisée, entasse les arrivages, les bateaux viennent toujours bondés. C'est la charge aux affaires, une activité fébrile règne à Casablanca. Un véritable assaut se livre sur le marché des terrains et des emplacements ; parmi les plus chers, il en est qui subissent encore une véritable hausse.

Mais que de réformes encore à opérer, que de travail, de patience, d'opiniâtreté dans cette vaste entreprise de colonisation. Dans une ville qui a poussé en quelques années, il est impossible de tout mener de front sans que quelque chose souffre.

H. G.

## Les deux manières

Bien que déjà vieux de quelques jours, nous avons voulu insérer dans la *Petite Tunisie Socialiste* l'excellent article du *Bonnet Rouge*, l'électrique et le plus vivant journal parisien du soir.

C'est un juste hommage rendu à notre éminent ami M. Gaston Thomson, député de Bône, ministre du Commerce.

Un bon point à M. Thomson !

Sans diminuer en rien les sous-agents qui viennent de donner un si bel exemple de maîtrise et de sens politique, on peut bien dire que le Ministre du Commerce est pour beaucoup dans l'heureuse issue du conflit.

Imaginez un ministre autoritaire, violent : un de ces pseudo-démocrates — comme il y en a tant — pour qui le peuple n'est qu'un objet de dégoût dès l'instant où son appui n'est plus nécessaire pour se hisser aux honneurs.

On lui annonce le chahut :

— Monsieur le Ministre, les facteurs sont en révolte.  
— Ah ! les salauds !  
— Ils demandent à discuter avec vous.  
— Jamais de la vie !  
— Ils sont assemblés au Central.  
— Qu'on les chasse !  
— Impossible, ils se sont barricadés.  
— Nom de Dieu ! qu'est-ce que fout Henmon !

— M. le Préfet pense qu'il vaudrait mieux...

— Quoi ? quoi ?... qu'on charge ces maudites, je vous dis !

— La police sera impuissante.

— Et la troupe, imbécile !... Et la troupe !... Dites au gouverneur de Paris de venir. Il me faut des soldats... Ah ! les salauds !... ils vont voir de quel bois je me chauffe !

Deux heures après, la troupe est sur les lieux. Oh ! ça n'aurait pas trainé. Les pauvres barricades des postiers n'eussent pas résisté longtemps aux crosses des Lebel !... Résultats : une tuerie ; des blessés, des morts peut-être. Puis : la grève : le reste du prolétariat postal se solidarise avec les sous-agents ; un des services vitaux de la nation désorganisée pour un long temps ; le pays révolutionné : la classe ouvrière dressée contre le pouvoir ; les gauches divisées, ennemies ; la République blessée à mort une fois de plus !

Notez qu'il se serait trouvé quelques millions d'imbéciles pour applaudir le ministre assez misérable ou assez fou pour oser une pareille action. Au fond de tout Français, même quand il se croit un sincère et fervent républicain, sommeille un petit César.

Qu'a fait M. Thomson ?

On lui a dit : vos fonctionnaires sont en révolte ouverte et menacent de saboter tous les services.

M. Thomson a pris son chapeau et, tranquillement, comme un brave officier va à ses soldats travaillés par un mauvais « cafard », comme un bon papa va à ses enfants piqués par une vilaine mouche, il est allé aux mutins. Il est monté sur une auto et de là, posément, démocratiquement, à la bonne franquette, il leur a parlé.

Ça n'a pas été tout seul. M. Thomson a essuyé des quolibets et des ricanements insultants. C'est son honneur et ce sera sa gloire d'avoir senti que sous cette grossièreté passagère se cachait l'âme délicate et généreuse d'un peuple qu'on ne peut pas ne pas aimer.

La première tentative du ministre n'avait pas abouti. Il revint le lendemain. On le poussa à faire évacuer *manu militari* les salles occupées par les mutins. Il s'y refusa. Toute la journée, il usa de persuasion, discuta avec les uns, prit les avis des autres. Et, peu à peu, l'exaspération se calma, la fièvre tomba. Si bien que le jour n'était pas encore achevé que les mutins rentraient dans le rang.

On n'a pas solutionné le problème, c'est entendu. On n'esquivera pas la question, je le sais et je le veux. Mais on a évité à la classe ouvrière une meurtrière cruauté et à la République une blessure dont elle ne se fut peut-être pas guérie.

Monsieur Thomson, il est des gens qui souhaitaient du fond de leur cœur que le conflit tournât au tragique, dans l'espérance que le régime y laisserait quelques plumes. Ce sont les réacteurs de toutes cordes. Ceux-là doivent vous maudire.

Il en est d'autres qui souhaitent avec non moins d'ardeur que vous prissiez l'attitude que vous avez justement prise.

Ce sont les bons démocrates et les honnêtes gens.

Et ceux-là, Monsieur Thomson, vous tirent tous leur chapeau !

MIGUEL ALMEREYDA.

## REQUIN ET NÉGRIER

(SUITE)

Mougéot, avec cette intelligence subtile qui lui fit découvrir à la tribune de la Chambre « l'Équivoque du régime de la mauvaise position de la question », affectait et affecte quand il est dans ses domaines (?) tunisiens, les allures d'un puissant boyard au milieu de ses moujiks ; malheur à l'indigène qui ne le salue pas assez vite et assez bas, lui et ses représen-

tants ! Et malheur aussi au pauvre père qui ne gare pas assez vite son maigre troupeau, quand sa 40-chevaux file comme un éclair sur la route dans un nuage de poussière et de fumée !

Tandis que les autres s'efforcèrent et s'efforcent toujours de passer inaperçus, lorsqu'ils visitent leurs (?) domaines tunisiens, Mougeot fait annoncer son arrivée par les agences, remplit la Régence du bruit de ses démêlés avec les tribus, donne, d'une voix retentissante, des ordres à la Résidence et au Bey.

Une autre raison pour laquelle j'ai étudié à fond le cas Mougeot, c'est que j'ai eu sous la main tous les documents qui m'ont servi à établir les origines et l'évolution de sa fortune tunisienne, une des plus scandaleuses, je le répète, depuis celles qu'au lendemain du Protectorat distribua généreusement Jules Ferry.

J'étais dans la région de Sfax quand il fit — telle que je viens de la narrer — l'acquisition de ses terres sialines, j'y étais encore lorsqu'il accomplit son coup de force à l'égard des tribus de l'Oued-Leben, et lorsque ses agents assommèrent de pauvres petits bergers tunisiens.

Enfin, par mon insistance sur ce point, je répons de la façon la plus péremptoire à ceux — et ils sont nombreux — qui, après avoir avoué que la politique de spoliation et de roulement fut et reste encore notre politique en Algérie — pays de conquête et de crève domination — se refusent à admettre qu'elle ait été et soit encore celle de la Tunisie, pays de simple soumission.

« Trente ans de batailles livrées par notre vaillante armée d'Afrique, des centaines de millions dépensés pour l'occupation, de nombreuses révoltes étouffées, tous ces sacrifices d'or et de sang consentis par la France lui ont donné, sur la terre algérienne, un droit absolu de possession incontestable et incontesté. De par ce droit, la France était autorisée à disposer des terres du vaincu comme elle l'entendrait, à les donner aux Français, aux Italiens, aux Espagnols, aux Maltais, bref à qui bon lui semblerait. Tandis qu'en Tunisie, il n'en fut pas ainsi, loin de là. A part quelques engagements sérieux livrés dans la guerre Khroumirie, quelques obus lancés dans les remparts de Sfax, tout le restant de la Régence se soumit pour ainsi dire à la première sommation.

« Aussi, par le traité du Bardo, lui fut-il appliqué non pas le régime de l'annexion, mais celui du Protectorat. En conséquence, depuis 1881, l'Etat français comme les colons ont payé les terres dont ils sont devenus propriétaires, et nul ne peut aujourd'hui contester sérieusement leurs droits. »

Ainsi raisonnent nos coloniaux. J'avoue que le cynisme de ce distingué m'a toujours stupéfié, autant par l'aveu brutal qu'il contient de la force dominante le droit, que par le mensonge dont il est entaché en ce qui concerne la Tunisie.

Puisqu'ils n'admettent pas que l'Algérie vaincu puisse réclamer, au nom du Droit, la terre qu'on lui a prise par la Force, pourquoi donc s'obtiennent-ils à réclamer, au nom de ce même Droit, ce que, par cette même Force, l'Allemand nous a ravi.

Enfin, pour ce qui est de la différence faite entre le régime appliqué à l'Algérie et celui auquel est soumise la Régence, j'en ai mis en relief le mensonge au début de ce travail, et je crois en avoir fait toucher du doigt l'hypocrisie.

J'ajoute que le mensonge est plus grossier et l'hypocrisie plus profonde quand, pour couvrir la spoliation, on simule des ventes et des achats à 0 fr. 25 l'hectare et que, après avoir chassé plusieurs milliers d'indigènes on attribue pour 1.000 francs à un quelconque Mougeot les terres où ils vivaient heureux depuis plus de huit cents ans.

Vigné d'Octon.

(à suivre).

**Pour la liberté de la presse**

M. Charles Bernard dépose un excellent projet de loi. La majorité républicaine s'honorera en le votant.

Il faut toujours bien accueillir les initiatives heureuses, d'où qu'elles viennent. Ici, où nous avons combattu avec acharnement le nouveau député

de Montmartre et où nous aurons sans doute encore l'occasion de le combattre, nous sommes heureux d'applaudir au projet de loi qu'il vient de déposer. Voici le texte exact de ce projet :

ART. 1<sup>er</sup>. — Est abrogée la loi du 28 juillet 1894, ayant pour objet de réprimer les menées anarchistes.

ART. 2. — En aucun cas, l'imprimeur ne pourra être poursuivi, ni directement, ni comme complice pour infraction à la loi du 29 juillet 1881, lorsqu'il se sera soumis aux obligations et dépôts prescrits par cette loi.

ART. 3. — L'imprimeur ne pourra jamais être déclaré civilement responsable, ni poursuivi en vertu des articles 1382 et 1383 du Code civil pour faits d'impression lorsqu'il aura fait connaître de façon indiscutable l'état-civil et le domicile exacts du gérant et de l'auteur des écrits incriminés.

ART. 4. — Les amendes, dommages-intérêts, frais de justice, encourus pour délits de presse, ne pourront être recouverts par la voie de la contrainte par corps.

On le voit : il n'y a rien à reprendre à ce texte.

Nous avons rompu trop de lances en faveur de la liberté de la presse, pour ne pas saisir avec joie l'occasion qui se présente d'aboutir enfin. Présentées par M. Ch. Bernard, l'abrogation des lois « scélératees » et la suppression de la contrainte par corps en matière de délits de presse, ne sauraient effaroucher les modérés et les conservateurs.

C'est donc une grosse, très grosse majorité que doit rencontrer à la Chambre la proposition de M. Ch. Bernard. Et ce sera l'honneur de la majorité républicaine de réaliser enfin cette réforme que la démocratie réclame depuis si longtemps.

**CROCK-NOTES**

**Le Casino de La Goulette**

Cette année-ci, la plage gouletteoise jouit de la faveur; alors que les autres localités de la banlieue sont relativement délaissées, La Goulette regorge de villégiaturés et depuis le début de la saison, il a été fort difficile de trouver, même à prix d'or, le moindre appartement vide.

Le soir, toute cette foule se rend au très coquet Casino qui, en dépit des nombreuses rondes et exhibitions cinématographiques à prix réduit qui se sont établies sur divers points de la ville, fait toujours salle comble. Car, en outre de sa situation privilégiée, sur le plus bel endroit de la plage, près de Khéreddine où se trouvait jadis un casino fameux, le Casino actuel a tout fait pour attirer une clientèle assidue et élégante qui s'y donne rendez-vous chaque soir.

Troupe excellente composée de numéros de la plus haute valeur, programme élaboré avec soin et souvent renouvelé, projections cinématographiques choisies, chant, musique, acrobatie, danses, transformations, prestidigitation, tout cela éblouit les yeux et charme les sens.

Au Casino est adjoind un hôtel et un restaurant de premier ordre, un bar américain, des cabines de bains, un coiffeur, un service d'automobiles, etc.

Les villégiaturés affluent et ne tarissent pas d'éloges sur le compte des sympathiques directeurs MM. Borgel et Cohen, à qui nous renouvelons nos félicitations et nos vœux de plein succès.

**Légion d'honneur**

Nous adressons toutes nos félicitations à M. le Colonel Dangelzer, commandant la Garde beylicale, à l'occasion de sa promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur.

**A Saint-Germain**

Les habitants de ce joli centre ont fêté dignement le 14 Juillet. Toutes les maisons étaient brillamment pavoisées. Le soir, une retraite aux flambeaux a parcouru les principales rues en chantant la Marseillaise et divers hymnes patriotiques.

A 9 h. 30 un feu d'artifice a été tiré sur la place de la Nation. Puis un grand bal champêtre plein d'entrain se prolongea jusqu'à minuit.

**Au B.G.**

La Compagnie des Chemins de fer de Bône-Guelma & Prolongements a l'honneur d'informer le public que, par décision en date du 18 juin 1894, M. le Directeur général des Travaux Publics de Tunisie a homologué la proposition relative à l'affiche du 29 mai 1914, tendant à la création d'un tarif spécial commun G.V. n° 102 (Bône-Guelma-Sfax-Gafsa), prévoyant la délivrance de billets d'aller et retour :

1° entre Tunis et Tozeur, El-Oudiane, Gafsa, Metlaoui, Redeyef, Maknassy et vice-versa ;

2° entre Tozeur et Soussse, Kairouan, Sbétilla, Kasserine, Fériana et vice-versa ;

3° entre El-Oudiane et Kasserine, Fériana et vice-versa ;

4° entre Gafsa et Kasserine, Fériana et vice-versa.

Les nouvelles dispositions seront mises en application à partir du 1<sup>er</sup> août 1914.

**« La Raison »**

Le journal-revue *La Raison*, exclusivement consacré à la documentation et à la politique anticléricale, aux études et discussions philosophiques, scientifiques, historiques, en opposition avec le dogme, vient de publier une suite d'articles extrêmement intéressants : l'exposé du Monisme, par le grand savant Ernest Hæckel, une critique du discours de Paul Bourget à l'Académie, par Zerr; le problème de Jésus, par Ch. Guignebert, professeur à la Sorbonne; le Démon, considéré comme cause des maladies; par G. Saint-Marc; l'Eglise et le tango, critique humoristique par Quasimodo; Huysmans avec les moines, par Victor Charbonnel; les ruines de l'idée de Dieu, par Georges Matisso; les preuves de la non-existence de Dieu, par Sébastien Faure; enfin une très curieuse étude historique, d'après des documents nouveaux, sur la mort de Voltaire et le refus de la sépulture ecclésiastique pour ses restes.

On voit, par ce sommaire quelle variété et quel intérêt notre excellent confrère M. Victor Charbonnel, rédacteur en chef, sait donner à ce très utile journal-revue.

Numéro-spécimen gratuit. Réduction de un franc sur le prix de l'abonnement pour les instituteurs.

**Le monument Berthelot**

M. de Saint-Marceaux a mis la dernière main au beau monument à Berthelot, qui sera inauguré au mois de septembre prochain, place Marcelin-Berthelot, devant le Collège de France. L'éminent artiste a bien voulu faire aux membres du Cercle Berthelot l'honneur de les admettre à admirer, dans son atelier même, son œuvre, magnifique hommage de l'Art à la Science.

Cette visite a eu lieu dimanche matin, à l'atelier de Neuilly. Les membres du Cercle Berthelot ont été présentés à M. de Saint-Marceaux par MM. Simyan, ancien ministre, rapporteur des Beaux-Arts à la Chambre, membre du bureau du Cercle, Paul Painlevé, membre de l'Institut, et Georges Trouillot, ancien ministre.

**Nos plages**

La saison estivale bat actuellement son plein dans les stations de la banlieue. A ce propos, rappelons qu'il y a seulement une dizaine d'années, par une curieuse coutume, chaque localité des environs de Tunis recevait une clientèle d'une nationalité différente.

Ainsi Sidi-Bou-Saïd était réservée aux indigènes musulmans et jamais un infidèle ne se serait permis d'y mettre les pieds. La Goulette se peuplait presque uniquement d'Israélites à l'approche des grandes chaleurs. Le Kram n'était habité que par des Italiens, et Khéreddine par des Maltais. La Marsa accueillait le monde officiel et les riches étrangers. A la campagne, il en était de même : L'Aouina était pour les Siciliens, L'Ariana pour les juifs et La Soukra pour les Arabes.

Quant à nos compatriotes, ils préféraient l'autre rive et c'est à Hammam-Lif, Saint-Germain, Maxula-Radès, qu'ils installaient leurs penates d'été.

Mais aujourd'hui la question de race ne joue plus aucun rôle dans le choix d'une villégiature, et dans toutes les localités que nous venons d'énumérer, on trouve, côte à côte et voisinant très cordialement, des représentants de toutes les nationalités et religions qu'on rencontre dans la Régence.

**Pour finir**

On parle d'un jeune homme qui, mis de bonne heure en possession d'un héritage assez rondet, a vu vite arriver la fin de ses titres.

— Voilà ce que c'est, observe M. Prudhomme, que d'être trop tôt maître de ses actions.

**Marine Nationale**

**PORT DE BIZERTE**

**Direction des Travaux Hydrauliques**

**Avis d'ouverture de Concours**

Un concours doit être ouvert pour la fourniture et la pose à 10 mètres de profondeur d'un drain de 0<sup>m</sup>45 de diamètre et 2 kilomètres 300 de longueur à l'Oued-Kocéine (environs de l'Arsenal de Sidi-Abdallah).

Les personnes qui désirent prendre part à ce concours doivent adresser la demande par lettre recommandée à M. le Directeur des Travaux Hydrauliques à la Baie Ponty (La Pêcherie, Tunisie), avant le 27 juillet 1914 au plus tard.

Pour tous autres renseignements consulter l'affiche.

**INDUSTRIE FUNÉRAIRE**

**FÉLIX FISCHÉL**

13, route de L'Ariana (en face du Cimetière) TUNIS

**Absinthe Berger**

FABRICATION ET QUALITÉ SUPÉRIEURES

**Spectacles et Concerts**

**Casino Municipal de Tunis**

(PALMARIUM)

Directeur artistique : Charles Afrigan

Tous les soirs :

Le plus grand Cinéma de Tunis, le plus clair, le plus net.

Les meilleurs films de la Maison Pathé Frères.

**Pavillon Municipal du Belvédère**

TROUPE D'OPÉRETTES

Jeudi 16 Juillet :

Irrévocablement dernière représentation de :

**MISS BRIDGET**

Opérette fantaisiste en deux actes, de A. Conturet.

Le spectacle commencera par une partie de concert.

**G<sup>d</sup> Casino de La Goulette**

Troupe de 1<sup>er</sup> ordre. — Hôtel, Café, Restaurant, Bar Américain. — Cinéma avec vues inédites.

Trains électriques tous les quarts d'heure et service d'automobiles toute la nuit.

Lire :

**L'Humanité**

Directeur : Jean Jaurès

**LES HOMMES DU JOUR**

Directeur : Henri Fabre  
20, rue Jean-Jacques Rousseau — Paris

**LE BONNET ROUGE**

Quotidien  
16, rue du Croissant — Paris

**LA RAISON**

Journal-Revue  
49, boulevard Saint-Michel — Paris  
Abonnement : 10 fr. par an.

**La Bataille Syndicaliste**

Quotidienne  
10, boulevard Magenta — Paris

**SOURDS**

qui n'avez encore pu améliorer votre triste situation et voyez la vie heureuse autour de vous sans l'entendre, hélas ! allez en toute confiance voir les appareils ACOUSTICON qui vous rendront l'ouïe 90 fois sur 100, et ont acquis aux Etats-Unis une réputation splendide, grâce à leurs mérites et à leur sincérité.

CATALOGUE SUR DEMANDE A :  
**GENERAL ACOUSTIC COMPANY**  
6, rue de Hanovre, PARIS

**LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE**

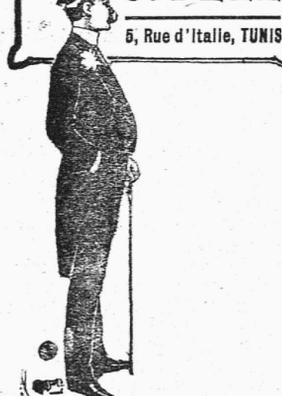
se trouve en France :

à Paris : au kiosque n° 16, boulevard des Capucines, en face du Grand Café (qu'il ne faut pas confondre avec le Café de la Paix); chez Madame Vauriot, bibliothèque de la gare P.-L.-M. (sous le buffet); et à l'Office Tunisien, 2, rue Meyerbeer. Dans les gares de : Marseille, Toulon, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Lyon-Perrache, Avignon, Valence, Dijon, Vichy, La Roche (Yonne), Saint-Germain-des-Fossés, Bellegarde (Ain), Mâcon, Grenoble, Lons-le-Saunier, Bourg, Annemasse, etc.

**VÊTEMENTS**

**J. BELL**

5, Rue d'Italie, TUNIS



**MAISONS RECOMMANDÉES**

Pavillon Beau-Séjour. — CARTHAGE-Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et touristes. Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. — Téléph. 450.

Au Flamant Rose. M. BLANC, naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face de l'Hôtel de Paris. — Pelletterie, Fourrures.

Gravure administrative et commerciale. L. BERRENGER, 11, rue Al-Djazira. Timbres en caoutchouc.

Grand Dépôt de Poterie, Faïence, Porcelaine, Verrerie, Quincaillerie, Lampisterie. Maison MARTINEZ frères, rue d'Italie, 28, Tunis.

Grand Café-Restaurant-Brasserie de Paris. J. BILLIANT, prop<sup>re</sup>. — Bières Pousset. Champigneules et Spatenbrau.

200 repas par jour. RESTAURANT du ROSSIF. Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe. Avenue Jules Ferry.

Salon de Coiffure, Albert Lévy, 10, rue du Bon-Secours. Spécialité de tresses et nattes. Parfumerie, dentifrices, bimbeloterie, cordes de mandoline et de guitare.

Vient de paraître :

**Libérez les Indigènes ou Renoncez aux Colonies**

PAR CHARLES DUMAS

député

Eugène Figuière, éditeur, 3, rue Corneille, Paris. — Prix : 3 fr. 50.

En vente aux bureaux du journal

**Pharmacie BLOCH**

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2

**Léon Bloch Fils**

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérum, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles. Téléphone 553

**J. A. Bembaron**

9, rue Es-Sadikia — TUNIS

**Pianos Pleyel**

et BOISSELOT

Vente-location à partir de 225 fr. par mois

Locations de Pianos neufs

à 15 francs par mois

Machine à écrire DACTYLE

300 fr. avec facilités de paiement

**AVIS**

M<sup>me</sup> Shenllenberg, ex-associée de M. Camille, prévient le public qu'elle a ouvert une Crèmerie ayant pour titre *Au Déjeûner Parisien*, 1, rue d'Angleterre, près de la Gare et de la Poste.

Café au lait, Chocolat, Œufs, Plats du jour. Service très soigné.

**Mesdames**

**HEMAGENE TAILLEUR**

Quartier :  
**Epoques Boulevardeuses, Irrégularités, Retards, Suppressions.**  
Sont produits scientifiques Adoptés par les Hôpitaux de France et de l'Étranger. Préparés par TAILLEUR, pharmacien de 1<sup>er</sup> classe. Lic. Professeur à l'École de Médecine, Internes des Hôpitaux de Paris. Officier d'Académie.  
Le FLACON dans toutes les Pharmacies de France et de l'Étranger. Mandat 2.00. Brochure explicative gratuite. Demander adresse à P. TAILLEUR, pharmacien à FONTAINEBLEAU (S.-et-M.).

Dépôt principal à Tunis : Pharmacie FATTACCIOLI, avenue de France, 7

**RAYMOND VALENSI**

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

22, rue de Russie — TUNIS

Immeubles de rentes  
Constructions industrielles et rurales  
Atterrage — Distribution d'eau  
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

**Restaurant des Deux-Mondes**

CAMILLE, PROPRIÉTAIRE  
9, avenue de Carthage - Tunis

Repas à la carte et à prix fixe  
Pension : 55 francs

Imprimerie Spéciale de la "Petite Tunisie Socialiste"

Le gérant : J. Giannitrapani.

**ÉVITEZ CES VALEURS !**

*Ou franchement mauvaises,  
Ou ultra-majorées,  
Ou risquant des moins-values,  
Ou courant à l'effondrement,  
Ou lancées en marge du Code.*

**SOCIÉTÉ DES PHOSPHATES TUNISIENS**

Parts de la Mohamédia.  
Salines de Tunisie.  
Salins de Tunisie  
Société des Minerais Tunisiens Djebel-Kébouch.  
Mines de fer de Douéria.  
Mines de fer de Nebeur.  
Sidi-Driss.

Papeteries de la Régence.  
Société des Pâtes d'Alfa.  
Mines de Zaghouan.  
Mines de Djebel-Mrillah.  
Phosphates de Maknassy.  
Djebel-Lorbeus.  
Nitrates Tunisiens.

# IMPRIMERIE DE L'ORIENT

TUNIS -- 40, Rue des Maltais, 40 -- TUNIS

## Chaux Hydraulique & Ciment

**PAUL POTIN**  
Dépôt : rue de Turquie (Port)  
Bureau : 22, rue Es-Sadikia  
Téléphones : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

## Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville

**F. BERNET**  
TUNIS -- 23, rue d'Italie, 23 -- TUNIS  
Liqueurs de Marques  
Eaux Minérales, etc.  
LIVRAISON A DOMICILE

## Les Placements Exceptionnels

5 % net d'impôt, sans courtage ou commission quelconque, constituent un placement exceptionnel. C'est le cas du **BON DE CAISSE** qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

## Maison de PYROTECHNIE

**Joseph PAONESSA**, artificier  
Fournisseur de S. A. le Bey et de la ville de Tunis  
Magasin de Vente : 35, Avenue Jules-Ferry -- TUNIS  
Terches en feux de couleurs pour retraits aux flambeaux -- Spécialité de signaux pour la Marine et les Chemins de fer  
Mèches de sûreté pour Mines  
Fabrique à Borgel, route de La Goulette  
TÉLÉPHONE 430

## Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés  
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse  
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.  
Dépôts à vue : 2 0/0  
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 4 ans) : 3 0/0  
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés.  
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.  
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

## BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia  
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAK  
Emission de chèques et de lettres de Crédits -- Change de Monnaies -- Garde de Titres et Objets précieux -- Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

## Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme -- Capital 75 millions  
SUCCURS. EDETUNIS : Avenue de France  
Agences à SOUSSE et à BIZERTE  
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.  
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.  
Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises  
Garde de titres, Paiement de coupons, Paiements télégraphiques, Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays, Location de Coffres-forts, Changes de monnaies étrangères, Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 0/0.  
Dépôts à vue, Comptes chèques avec intérêts.

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France  
Société anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000  
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence  
Agence en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAK  
Principales Opérations  
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts -- Escomptes et encaissements d'effets de commerce -- Avances sur marchandises et connaissements -- Crédits documentaires -- Délivrances de chèques sur tous pays -- Opérations de Bourses -- Souscriptions sans frais aux émissions -- Avances sur titres -- Garde de titres -- Encaissements et Escompte de coupons -- Virements télégraphiques -- Billets et Lettres de crédit circulaires -- Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

## GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

**G. & E. LICARI**  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon -- TUNIS  
Liqueurs de premier choix -- Vins en gros  
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI  
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

## DANS LE MONDE ENTIER

Les Agriculteurs, les Industriels, les Marines de guerre et Marchande, les Automobilistes, les Aviateurs, etc. graissent leurs machines avec les Huiles Minérales Américaines

## VACUUM MOBILOL

Marque "GARGOYLE", et reconnaissant Tous la supériorité des Lubrifiants fabriqués par la "VACUUM OIL COMPANY", Société anonyme au capital de 2.000.000 de francs  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie : 5, rue Saint-Charles -- TUNIS  
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

## C<sup>IE</sup> DE NAVIGATION MIXTE

Compagnie Touache -- Paquebots-poste français  
AGENCE DE TUNIS  
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc.  
Transport de passagers, de dépêches et de Marchandises.  
ARRIVEE de MARSEILLE tous les dimanches à 9 h. s.  
-- à MARSEILLE tous les Mercredis à 5 h. 15 matin.  
-- de MARSEILLE, tous les vendredis à 4 h. 15 m.  
-- de la COTE TUNISIENNE, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse, tous les samedis à 9 h. 30.  
DÉPART de TUNIS pour MARSEILLE tous les lundis, à 3 h. s.  
-- de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et TRIPOLI, tous les mercredis à midi.  
-- de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis 10 h. m.  
-- de MARSEILLE pour TUNIS tous les mercredis à midi.  
-- de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli, tous les vendredis à 8. soir.  
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba Zarzis et les Bibans et retour par les mêmes escales (sauf modifications).  
La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.  
Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dunkerque.  
La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets de Tunis à Paris et retour.  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.  
Les Agents Principaux : PÉDELUPÉ Frères.

## Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX RAPIDES  
Arrivées et Départs de la Semaine :  
ARRIVÉES  
Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte  
Mardi à 3 h. du soir, service rapide, de Marseille.  
Mercredi, à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Sousse.  
Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.  
Vendredi à minuit, service, rapide de Marseille.  
Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bougie, Djidjelli, Bône, Philippeville, Bône, La Calle, Tabarka et Bizerte.  
Samedi à 5 h. 30 du matin, service de Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.  
DÉPARTS  
Dimanche à midi, service direct pour Marseille.  
Dimanche à 2 h. du soir, service rapide pour Sfax et Sousse.  
Mercredi à midi et demi, serv. rap. pour Bizerte et Marseille.  
Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.  
Vendredi à 2 h. du soir, service rapide pour Marseille.  
Samedi à 10 h. du matin, service pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire par transbordement.  
N.-B. -- Un service de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

## Chaussures FAURE

solides pour la marche et la campagne  
**Chaussures FAURE**  
habillées pour soirées  
**Chaussures FAURE**  
Pantoufles élégantes, sabots, galoches, chaussons  
**Chaussures FAURE**  
Dames, Messieurs, Fillettes et Garçonnetts  
14, rue d'Italie, 14 -- TUNIS Succursale à BIZERTE

## Restaurant du Japon

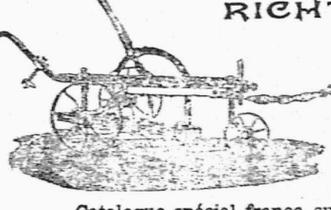
C. Fiorini & C. Falorni, propriétaires  
7, rue Amilcar, 7 -- TUNIS  
Service à la Carte. -- Repas sur commande. -- Vraie Cuisine Italienne. -- Spécialité de Ravioli et Cassate. -- VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. -- Vins de Piémont et Vins de Chianti.

## Donnez votre Publicité à la "Petite Tunisie Socialiste"

## R. WALLUT & Cie

(R. WALLUT, G. HOFFMANN, associés)  
99, rue de Portugal -- TUNIS

**Déchaumeuse RICHTER**  
Socs et Versoirs en acier  
Catalogue spécial franco sur demande



## VILLA DE L'ARCHET

HOTEL, PENSION DE FAMILLE  
à Saint-Cergues (Haute-Savoie)  
Chambre & Nourriture comprise, 4,50, 5 et 6 fr. par jour  
Cure d'air -- Situation agréable, aux pieds des Monts Voirons Vue splendide. -- Beaux Ombrages. -- Confort et Cuisine soignée.  
Centre d'Excursions  
A 8 minutes de chemin de fer d'Annemasse. -- A proximité de Genève, Thonon, Evian, etc. Chambre noire pour photographie  
Conditions spéciales pour Famille  
Écrire : PILLONEL, Villa de l'Archet, St-Cergues (Hte Savoie) ou au journal pour les renseignements

## AGENCE DANA

9, rue Es-Sadikia, 9 -- TUNIS  
Déménagements par cadres et voitures capitonées à prix très réduits. -- Formalités en douane. -- Assurances Maritimes. -- Embarquements et débarquements.  
Avances sur marchandises. -- Transports pour tous pays à forfait. -- Garde-mebles assuré. -- Billets circulaires. -- Billets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises et étrangères, correspondants partout.  
Emballage de mobiliers. Maison de Confiance  
Entrepôts : Avenue de Londres prolongée ; 30, rue de Montpellier et rue du Caire Téléphone 190

## L'Aermotor

Moulin à Vent en acier galvanisé  
Les plus Hautes Récompenses aux Expositions  
Pour tous renseignements, s'adresser chez :  
**M. P. LECLERCQ & C<sup>ie</sup>**  
Avenue de Carthage -- TUNIS



## Petites Annonces

la ligne 0,25 la ligne  
Les petites annonces classées sont acceptées au bureau du journal le lundi avant quatre heures du soir. Elles doivent comporter au moins deux lignes soit cinquante centimes au minimum.

## A VENDRE

de 10 hectares de seul tenant, située à Machilly (Haute-Savoie), à 200 mètres de la gare.  
Maison d'habitation composée de 4 pièces, une cave et grenier, grange, écurie pour 12 bêtes, remise, porcherie, chambrée à lessive et poulailler, le tout en bon état  
S'adres. à M. Armand LOUP, au dit lieu.

## Leçons

Leçons d'arabe et d'anglais à domicile.  
Les offres et demandes d'emplois sont acceptées gratuitement par le canal de l'Office du Travail.

## PUITS

Ouverts sans Couverts  
Les Puits de nos systèmes, TITRE, BREVETÉS sont supérieurs par le DESSUS DE PUIS DE SÉCURITÉ et l'ÉLÉMENT d'EAU PROPREMENT  
Système L. JONET et C<sup>ie</sup> à BIZERTE  
1000 Puits livrés -- Fourniture à prix de 150 francs  
S'adresser : 10, rue de la République, BIZERTE



## BENGALINE

PEINTURE  
émail, perfectionnée  
DÉPOT  
Droguerie Nationale  
GRÈCHE Père & Fils  
6, rue d'Italie -- TUNIS  
Représentant :  
**J. C. BONICI**  
11, rue d'Algérie -- TUNIS

## Grande Boulangerie-Pâtisserie-Confiserie Anglaise et Viennoise

**Wagner & Cie**  
TUNIS -- 24, rue d'Italie -- Avenue de Paris, 8 Téléphone 4.49  
Pain Français. -- Pain de Ménage. -- Spécialité de Pain Viennois. -- Pain Anglais pour Sandwichs. -- Brioche et Croissants. -- Zwiebacks. -- Grissini de Turin. -- Nouilles fraîches -- Farines. -- Pâtisserie de premier ordre. -- Confiserie et Chocolats des premières marques. -- Glaces et Sorbets sur commande. -- Fournitures pour Soirées, Baptêmes et Mariages. -- Cartonnages de luxe. -- Articles pour Etrences.  
Dépôt exclusif des Produits alimentaires antidiabétiques de la Glutinerie Saint-Louis de Marseille  
Service à domicile -- Expéditions à l'Intérieur  
-- PRIX SPECIAUX POUR LES HOTELS ET RESTAURANTS --  
SUCCURSALE à SOUSSE : Rues du Marché et Villedon.

## BATTAGES

**MERTHYR**



## BRIQUETTES MERTHYR

Monopole exclusif :  
Société Commerciale Tunisienne 31, rue Es-Sadikia  
TUNIS  
Tunis - Bizerte - Sousse

# TUNISIA-PALACE

Hotel de premier ordre Lumière électrique  
**TUNIS**  
150 CHAMBRES & SALONS  
Hôtel de premier ordre Lumière électrique  
Le plus bel Hôtel du Littoral Africain -- Jardin d'Hiver  
Seul Hôtel à Tunis avec Ascenseur  
Tout confort moderne